

population voudrait voir étudier à fond. La question que mon honorable ami de Kings-ton a posée au sujet de l'extraction du nitrogène du feldspath est très importante; le problème est en partie résolu, mais on pourrait l'étudier d'une façon pratique.

Il en est ainsi de l'extraction de l'huile des schistes dont les gisements sont très nombreux dans notre pays; la même chose au sujet des produits secondaires de la houille bitumineuse. Est-ce que ceux qui sont intéressés dans ces genres de travaux pourront faire des propositions à ce bureau?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Je suis bien certain que l'un des objets du bureau consultatif sera de découvrir quels sont les problèmes auxquels s'intéressent les industriels et producteurs du Canada. Les questionnaires qui ont été distribués dans le pays ont cet objet en vue. Leur but est d'apprendre des chefs des diverses industries et manufactures quels sont les difficultés et les problèmes qui les embarrassent. Ces renseignements seront catalogués et l'on commencera tout d'abord par chercher la solution des problèmes les plus importants. Je n'ai aucun doute que le bureau consultatif ne réponde à toutes les questions qui pourront lui être posées par des particuliers; tout comme par les établissements industriels. Je dois dire à l'honorable député de Bonaventure que j'avais oublié que M. Surveyer est professeur à l'université Laval.

L'hon. M. OLIVER: Les renseignements qui ont été donnés à la Chambre et ceux que nous a fournis le ministre aujourd'hui me donnent droit de dire que l'organisation que le Gouvernement propose sera une corporation privilégiée qui supprimera l'initiative individuelle dans les recherches scientifiques.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Eh bien soit, si l'honorable député en est convaincu.

L'hon. M. MURPHY: La Chambre a dans le passé voté des sommes considérables affectées à des expériences en vue de l'établissement de hauts-fourneaux électriques pour la fonte de l'acier. Je crois que ces dépenses ont été faites sous la direction du département de l'Intérieur?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Du département des Mines.

L'hon. M. MURPHY: L'intention du Gouvernement est-elle de placer ces deux industries sous la direction spéciale du bureau industriel dont il est ici question.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Le ministère des Mines travaillera de concert avec le comité consultatif. Un des buts principaux de ce comité est de coordonner toutes les industries. Je ne sais pas quels ont été les résultats pratiques de ses travaux. Je crois que l'on a réussi à tirer de la tourbe un combustible utilisable; je ne saurais dire cependant si l'industrie rapporte des profits au point de vue commercial. Il faudra probablement dépenser encore beaucoup d'argent avant d'atteindre au plein succès.

Service de vapeur entre Prince-Rupert et les îles de la reine Charlotte.—Somme additionnelle reprise, \$5,000.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Est-ce un service hebdomadaire?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: C'est un service trihebdomadaire. Afin de le mettre sur le pied actuel, le ministère des Postes et celui du Commerce ont dû augmenter quelque peu la subvention qui était payée.

L'hon. M. OLIVER: Par combien de vaisseaux ce service est-il fait?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Un seul, le Prince-George; un vaisseau de première ordre.

Ministère des Finances et bureau du Trésor.—Pour porter H. Goode à la subdivision A, de la troisième division, \$100.

L'hon. M. PUGSLEY: Je m'oppose à ce que l'on demande au Parlement de porter un employé d'une division à une autre. Nous avons la loi du service civil, qui pourvoit à ces cas-là. Mais dans ce cas-ci on demande à la Chambre de faire elle-même la promotion; avons-nous le droit de porter un employé d'une division dans une autre. S'il a droit à une promotion en vertu de la loi, qu'on la lui donne, ainsi que le traitement qui s'y rattache.

L'hon. sir THOMAS WHITE (ministre des Finances): L'honorable député enfile la voix pour dénoncer une démarche pourtant bien simple et bien juste. Il dépense toutes les ressources de son esprit contre une jeune fille, Mlle Goode, que nous voulons avancer d'une division à une autre, en remplacement de Mlle McConnell, qui a donné sa démission, et qui touchait un traitement de \$1,200.

L'emploi en question est dans le bureau du comptable en chef. Mlle Goode est entrée dans le service civil le 1er juillet 1915, et a subi avec succès les examens de sténographie. Lorsqu'elle a succédé à Mlle McConnell on a découvert que la loi du